

## Décrets administratifs

---

Gouvernement du Québec

### Décret 829-2008, 3 septembre 2008

CONCERNANT la nomination de monsieur Marc Dion comme sous-ministre du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Marc Dion, sous-ministre par intérim du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre de ce ministère, administrateur d'État I, au salaire annuel de 163 048 \$, à compter des présentes ;

QUE le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 concernant les Règles sur la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein s'applique à monsieur Marc Dion comme sous-ministre du niveau 3.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

50565

Gouvernement du Québec

### Décret 830-2008, 3 septembre 2008

CONCERNANT la nomination de madame Hélène Vincent comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Hélène Vincent, sous-ministre adjointe par intérim au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, cadre classe 3, soit nommée sous-ministre adjointe à ce ministère, administratrice d'État II, au salaire annuel de 118 778 \$, à compter des présentes ;

QUE le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 concernant les Règles sur la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein s'applique à madame Hélène Vincent comme sous-ministre adjointe du niveau 1.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

50566

Gouvernement du Québec

### Décret 831-2008, 3 septembre 2008

CONCERNANT la nomination de monsieur Marcel Gaudreau comme délégué général du Québec à Mexico, au Mexique

ATTENDU QUE l'article 28 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (L.R.Q., c. M-25.1.1) prévoit notamment que le gouvernement peut nommer un délégué général, par commission sous le grand sceau, dans tout pays qu'il désigne, pour représenter, sur le territoire qu'il indique, le Québec dans tous les secteurs d'activités qui sont de la compétence constitutionnelle du Québec et qu'il fixe son traitement ;

ATTENDU QUE madame Doris Girard a été nommée déléguée générale du Québec à Mexico par le décret numéro 1292-2003 du 10 décembre 2003, qu'elle a quitté ses fonctions et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement ;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Marcel Gaudreau, directeur Amérique latine et Antilles du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, cadre classe 4, soit nommé, par commission sous le grand sceau, délégué général du Québec à Mexico, au Mexique, chargé de représenter le Québec dans tous les secteurs d'activités qui sont de sa compétence constitutionnelle au Mexique, à compter du 17 novembre 2008, aux conditions annexées, en remplacement de madame Doris Girard.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

---